

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de BLAINVILLE SUR ORNE**

N°2017/7/084

SEANCE DU SEIZE OCTOBRE DEUX MIL DIX SEPT

Ouverture de séance : Membres en exercice : 29

Ouverture de séance :

Présents : 22

Procurations (absents excusés) : 6

Absents : 1

A partir de 19H50 :

Présents : 23

Procurations (absents excusés) : 5

Absents: 1

Date de la Convocation : 10/10/2017

L'An Deux Mil Dix Sept,

Le Seize Octobre à 19H,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique,

Sous la présidence de Monsieur Daniel FRANCOISE, Maire de BLAINVILLE SUR ORNE

ETAIENT PRESENTS :

M. COUESPEL P - Mme PELCAT – M. RIGOLAND - Mme ZANELLA - M. MATHIEU - M. HOBBE - Mme ALLAIN VALENTINY, Maires Adjoints

M. MARGUERITTE - M. DUBOC – M. Kwasny - Mme LIEGARD – M. DURAND – Mme DERRIEN - Mme LEROY LELIEVRE – Mme VALLEE – Mme LABELLE-MAUQUI - M. POUILLIAS – Mme FORTUNE – M. JOHNSTON – Mme POISSON - Mme PALLUEL - M. COMPAORE

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme VAUQUELIN ayant donné procuration à Mme ZANELLA – M. Kwasny ayant donné procuration à M. FRANÇOISE - M. FORTE ayant donné procuration à M. MATHIEU - Mme AUGÉ ayant donné procuration à Mme LEROY LELIEVRE jusqu'à 19h50 - M. COUESPEL O. ayant donné procuration à Mme VALLEE — Mme MANSON ayant donné procuration à M. COMPAORE

ABSENT : M. VISCAINO

M. MATHIEU est élu secrétaire de séance (Unanimité)

OPÉRATION TERRES D'AVENIR

APPROBATION DU PROGRAMME DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire rappelle que l'assemblée s'étant prononcée à l'unanimité sur le dossier de réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de Terres d'Avenir, il est nécessaire de statuer sur le programme des équipements publics.

C'est pourquoi :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment les articles L. 151-1 et suivants, R. 151-1 et suivants, L. 300-2, L. 311-1 et suivants, R. 311-1 et suivants,

Vu le plan local de l'urbanisme en vigueur,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 29 février 2016 approuvant la création de la zone d'aménagement concertée « Les Terres d'Avenir »,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 16 octobre 2017 approuvant le dossier de réalisation établi conformément aux dispositions de l'article R. 311-7 du Code de l'Urbanisme,

ARRIVEE
30 OCT. 2017
BLAINVILLE SUR ORNE

Vu le programme des équipements publics de la ZAC « Les Terres d'Avenir », établi conformément aux dispositions de l'article R. 311-8 du code de l'Urbanisme,
Vu le rapport présenté,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'Unanimité,

DECIDE :

- D'approuver le programme des équipements publics établi conformément aux dispositions de l'article R. 311-8 du Code de l'Urbanisme,
- D'indiquer que la présente délibération fera l'objet des mesures de publicité prévues par l'article R.311-9 du Code de l'Urbanisme, à savoir :
 - Affichage pendant un mois en mairie,
 - Publication d'une mention de cet affichage en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département,
 - Publication au recueil des actes administratifs.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces et documents afférents à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme en Mairie, le 20 octobre 2017
Le Maire,

D. FRANCOISE



A handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE de BLAINVILLE l'ORNE' and 'CALVADOS' around a central emblem. The signature is a large, stylized cursive mark.

PREFECTURE du CALVADOS

25 OCT. 2017

COURRIER -